

Rencontre nationale des Scic bois énergie Paris 24 Avril 2014



Propos introductifs:

L'étude sur les Scic bois énergie a permis de mesurer l'importance et la pertinence du développement des filières bois énergie locales. Le réseau Cuma porte un intérêt croissant au statut Scic qui permet d'aller au-delà du statut Cuma pour accompagner des projets innovants sur les territoires. Depuis 2005, 22 Scic bois énergies ont été créées en France. Les Cuma se sont investies comme partenaire dans la plupart de ces Scic qui offrent des solutions durables pour commercialiser le bois présent sur les exploitations agricoles de leurs adhérents.

La participation à l'inter réseau Scic aux côtés de la CGscop nous ouvre de nouvelles perspectives et nous permet de confronter nos projets à d'autres acteurs des territoires investis dans des domaines d'activité aussi variés que la culture, la santé, la gestion de l'eau...

Les Scic bois énergie développent un **modèle hyper territorialisé** de structuration des filières bois énergie. Leur modèle de développement offre de **nouvelles opportunités pour mobiliser les ressources inexploitées**. Les techniques d'exploitation mises en œuvre permettent d'exploiter avec précision les ressources en s'adaptant au potentiel de chaque territoire.

Les agriculteurs adhérents à la Scic sont des acteurs fondamentaux du développement de ces filières bois énergies locales. Le bois prélevé sur leurs exploitations l'est dans une logique de gestion durable.

Il est crucial d'encourager le développement des filières bois énergies locales. Les Scic bois énergie semblent s'imposer comme l'outil le mieux adapté à la structuration de ces filières d'avenir. Elles offrent l'opportunité d'exploiter de nouveaux gisements de biomasse qui serviront aussi de manière durable le développement de la chimie verte et l'accroissement de l'utilisation des biomatériaux de construction.

En créant des synergies nouvelles les Scic permettent de faire ensemble ce que chacun des partenaires ne peut pas faire seul.

Le multisociétariat et l'intérêt collectif sont des notions nouvelles que nous voulons explorer, développer et comprendre. L'accompagnement est une clé d'un développement pérenne des Scic bois énergie, il doit commencer suffisamment tôt dans le processus de construction et prendre en compte la particularité du modèle développé par les Scic. Nous pensons que l'accompagnement doit reposer sur un multi partenariat qui intègre autant que faire se peut les savoir-faire déjà présents sur les territoires.





Nous sommes et nous serons à l'écoute des besoins et des attentes qui émergent du terrain. L'observation des fiches de présentation que nous avons construites en étroite collaboration avec les gérants des Scic témoigne de la diversité et de l'intérêt des Scic bois énergie.

Nous pensons que la transition énergétique suppose qu'une priorité forte soit donnée à la valorisation des ressources locales. Nous pensons aussi que sur un territoire donné on peut trouver une cohérence de l'ensemble du système énergétique. Les Scic bois énergie montrent que la production d'énergie peut être respectueuse de l'environnement, qu'elle peut aider à développer la biodiversité et à entretenir les paysages.

Relocalisé, remise entre les mains des citoyens, à partir d'unités de taille limitée au plus près de la ressource et du lieu de consommation, les Scic bois énergie font la démonstration qu'il est pertinent et économiquement viable de produire de l'énergie.

En soutenant le développement des Scic bois énergie nous voulons montrer qu'il est possible de bâtir des projets locaux et coopératifs allant dans le sens de l'intérêt général.

I. <u>Pour une reconnaissance spécifique des filières bois</u> <u>énergie locales</u>

Depuis plusieurs années le réseau CUMA fédère des groupes d'agriculteurs qui sont devenus des acteurs importants du développement des filières bois énergie locales. Dans deux tiers des départements français, des Cuma ont investi dans une ou des déchiqueteuses pour un coût moyen de 150 000 euros par machine. Ces équipements permettent à de nombreux agriculteurs de valoriser leur bois en le transformant en plaquettes qui sont soit autoconsommées soit vendues. Les intérêts du développement de l'exploitation du bois par les exploitants agricoles sont multiples :

- Diversification du revenu des agriculteurs
- Création de nouveaux débouchés pour les produits de la forêt privée
- Autonomie énergétique des exploitations
- Préservation et développement du bocage et du boisement des parcelles agricoles
- Promotion de l'agroforesterie et de l'agro écologie
- Lutte contre l'érosion des sols
- Maintien et développement de la biodiversité
- Lutte contre la pollution de l'eau
- Impact positif sur l'emploi et l'économie dans les territoires ruraux.

Le potentiel des exploitations est encore largement sous exploité. Les ressources mobilisables sont variées et diversifiées, elles proviennent notamment de :





- l'entretien du bocage des haies et du bois présents sur les parcelles agricoles
- l'entretien et l'exploitation de la forêt privée des exploitants agricoles
- la récolte des sarments de vignes ou du produit des tailles des exploitations arboricoles
- la culture de taillis à courte rotation (TCR) ou taillis à très courte rotation (TTCR)

Le maintien et le développement de filières courtes d'approvisionnement, tout en permettant de garantir une stabilité des prix, une gestion durable de la ressource offrent une opportunité de développement d'activités économiques locales génératrices d'emploi sur les territoires.

Le développement des Scic est une solution adaptée pour développer de manière pérenne la filière bois énergie Française qui représente déjà à ce jour 40 % du total des énergies renouvelables consommées chaque année en France soit près de 5 % de la consommation totale d'énergie primaire.

La forêt Française qui couvre 31% du territoire national est encore largement sous exploitée, notamment du fait du morcellement de la forêt privée. Les difficultés techniques d'exploitation liées à ce morcellement et au contexte géographique des gisements font que chaque année on ne récolte au plus que 60% de ce qui pousse. La structuration de filières courtes offre de nouvelles solutions techniques pour exploiter les ressources inexploitées jusqu'alors.

Le développement d'entreprises locales bois énergie permet de prélever le maximum de ressources disponibles dans un territoire donné tout en prenant soin de ne pas surexploiter lesdites ressources. Les 22 Scic bois énergie françaises illustrent parfaitement ce modèle dans lequel les plateformes de stockage sont multipliées pour collecter du bois dans un rayon n'excédant pas 30 kilomètres autour d'un lieu de stockage, lieu sur lequel le bois est transformé et séché avant d'être livré aux consommateurs. Les produits de cette exploitation sont consommés dans la proximité immédiate du point de stockage, si il y a des excédents de production, ils sont disponibles pour fournir des consommateurs plus importants comme l'industrie agroalimentaire, les réseaux de chaleurs ou autres centrales thermiques. Il semble que la mise en réseau de ces structures soit une solution à envisager pour permettre de fournir en quantité suffisante ces consommateurs et ainsi satisfaire les besoins plus importants, que ne peux pas satisfaire seule une structure locale.





Cette méthode, en plus d'éviter la surexploitation de la ressource, permet de mobiliser de manière optimale les différents gisements en laissant le minimum de ressources inexploitées.

Ces structures locales de collecte et d'approvisionnement mettent des moyens en œuvre qui permettent de constituer un mix énergétique comprenant du bois forestier, du bois d'élagage, du bois issu de l'entretien des espaces verts, du bois d'origine industrielle ou du bois provenant des exploitations agricoles.

Ces solutions performantes sur le plan économique et environnemental peuvent permettre à terme aux 3,5 millions de propriétaires forestiers français d'exploiter, d'entretenir et de développer leur patrimoine forestier.

Pourtant, les produits des filières courtes et durables, sont en concurrence directe avec des produits issus de filières longues où le développement durable tant sur le plan économique qu'écologique n'est pas une priorité. Des solutions viables qui offrent une alternative aux exploitations industrielles existent, le développement les Scic bois énergie en apportent la preuve.

Aucun outils ne permet à ce jour aux clients de distinguer les produits issus d'une exploitation responsable, locale et durable des autres produits.

Il est primordial de reconnaitre l'incidence positive sur les territoires du développement des filières bois énergie locales et d'inciter leur développement.

Les filières bois énergie locales offrent des solutions nouvelles pour exploiter le potentiel énergétique du territoire Français : elles doivent-être encouragées.

Les filières bois énergie locale se développent grâce à une implication forte des exploitations agricoles et des structures collectives, au sein desquelles elles se regroupent. La reconnaissance d'un « bois agricole » est une possibilité à envisager pour encourager le développement de ces filières.

Cette reconnaissance permettrait de considérer l'incidence globale de l'approvisionnement en bois énergie local lors de la commande publique ou privée, et laisserait aux collectivités et autres acheteurs l'opportunité de choisir l'offre la plus durable et la plus avantageuse pour le territoire.

Il est crucial de traiter ces questions de manière globale pour construire une politique agricole et forestière au service d'un développement local et durable de la filière bois énergie.





Cette vision doit permettre de se saisir des enjeux communs à ces deux filières, à savoir l'exploitation de la biomasse dans le développement de la chimie verte, dans l'accroissement de l'utilisation des biomatériaux de construction et dans la production d'énergie.

Les 22 SCIC bois énergie française en activité

NOM	Code Postal	Commune
Picardie Energie Bois	02000	Laon
Enercoop Ardennes-Champagne	08130	Attigny
AEBF (Ariêge énergie bois forêts)	09240	La Bastide de Sérou
SCIC proxibois des Charentes	17000	La ROCHELLE
Scic BEB (Berry énergie bocage)	18360	Saulzais Le Potier
Bocagenèse	22420	Plouaret
EnR Pays de Rance	22490	Pleslin-Trigavou
Energies Bois Sud Cornouaille	29380	Bannalec
Coat Bro Montroulez	29410	Pleyber-Christ
Landes Bois Energie	40550	Saint-Michel Escalus
ERE 43	43200	Yssingeaux
Bois Energie 44	44939	Nantes Cedex 9
Scic BEL Bois énergie LOT	46120	Lacapelle Marival
Maine et Loire Bois Energie	49100	Angers
Argonne Bois Energie	51800	Sainte-Ménéhould
MBE (Mayenne bois énergie)	53100	Parigne sur Braye
SCIC Argoat Bois Energie	56300	Pontivy
Bois Bocage Energie	61800	Chanu
Bois Energie des Terroirs	62770	Auchy Lès Hesdin
SCIC Bocage énergie locales	79250	Nueil-les-aubiers
Bois Energies Locales	85501	Les Herbiers
Gâtinais Bois Energie	91490	Milly La Foret





Ces 22 SCIC ont été contactées, 16 entretiens téléphoniques ont été réalisés durant tout le mois d'octobre et le début du mois de novembre avec des responsables de chacune des SCIC bois énergie identifiées.

Cette première collecte d'informations s'est appuyée sur un questionnaire en 5 parties :

- La création de la SCIC
- 2. L'origine du bois et les approvisionnements de la SCIC
- 3. L'objet de la SCIC, les marchés et les débouchés des produits de la SCIC
- 4. Le multisociétariat, sa composition et les difficultés inhérentes
- 5. L'avenir, le développement et la pérennisation du projet

Les discussions ont duré entre 1h et 2h. Les interlocuteurs ont presque tous fait état de la volonté de se structurer autour d'un « cadre national de réunion des SCIC bois énergie ». Ces entretiens ont permis de faire émerger différentes formes de projets et de se rendre compte des atouts et des difficultés rencontrés par les SCIC et leurs porteurs de projet.

Préalablement à ces entretiens, certaines réflexions et hypothèses avaient été émises et ont permis de mieux appréhender la discussion avec les responsables de SCIC. Aussi, avant de dégager les premiers éléments d'analyse transversale(II), un éclairage sur les quatre questions clés posées lors de la phase introductive de l'étude, doit être réalisé à la lumière des différentes expériences rapportées par les responsables de Scic bois énergie(I).

I. <u>Les Scic bois énergie : état des lieux</u>

Dans la phase préparatoire de l'étude et avant la confrontation avec les responsables des différentes Scic, plusieurs questions et hypothèses avaient été émises. Cette réflexion issue de l'étude de documents transmis par la CGSCOP ou la FNCUMA et glanés sur internet avait abouti à la rédaction d'un premier document de travail autour de 4 questions clés. L'objet de la Scic bois énergie (a), les expressions de l'intérêt collectif au sein de la Scic bois énergie(b), la construction d'un modèle économique durable de développement des Scic bois énergies(c), les apports et contraintes du multisociétariat(d).

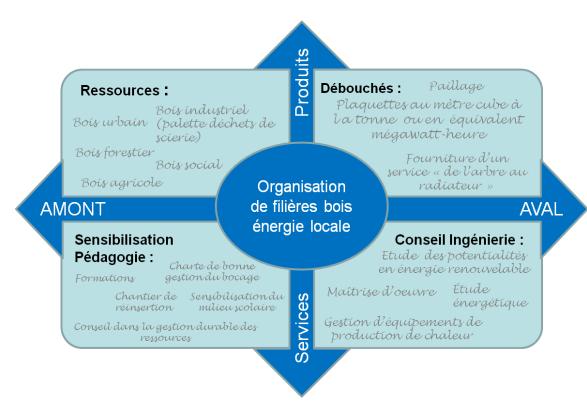




a) <u>Panorama des activités réalisées par les Scic bois</u> <u>énergie</u>

La question de l'objet social ou autrement dit de l'ensemble des activités que les Scic bois énergie souhaitent exercer, est apparue comme une question essentielle de l'étude. La réponse à cette question doit permettre de délimiter l'activité des SCIC bois énergies.

Si l'objet des Scic bois énergie avait bien été appréhendé dans la phase introductive de l'étude, les entretiens ont permis de le préciser. Aussi le schéma qui présente l'objet des Scic bois énergies a été construit à l'aide des informations recueillies lors des discussions avec les différents responsables de Scic.



Panorama des activités réalisable par une Scic bois énergie

Nous venons de présenter à travers ce schéma une vision relativement exhaustive de l'activité des Scic bois énergie. Pourtant souvent l'activité des Scic bois énergie est appréhendée de la manière suivante :





Une vision simpliste et partielle de l'objet social des Scic bois énergie

Il semble nécessaire de valoriser les activités en amont de l'achat de la plaquette au producteur pour permettre de pérenniser le modèle développé par les Scic bois énergie dans lequel l'intérêt collectif est exacerbé. La gestion de la ressource en bois développée par les Scic a une forte valeur ajoutée environnementale et sociale. Pourtant aucun indicateur ne permet aujourd'hui de valoriser cette activité. L'enjeu du développement des Scic bois énergie est de construire des outils pour permettre de valoriser et de monétiser les services rendus au territoire. C'est a priori la solution la plus cohérente et la plus durable pour pérenniser et développer l'activité des Scic bois énergie.

b) L'intérêt collectif clé de voute de la SCIC bois énergie

L'énergie locale - Quand la filière bois énergie est structurée localement et par une SCIC, une réelle plus-value pour le territoire est unanimement constatée. Lors des entretiens, la notion d'intérêt collectif qu'elle soit directement exprimée ou qu'elle soit sous-entendue est une préoccupation constante des personnes interrogées. Au fil des échanges, certaines remarques ont illustré de manière pertinente cet intérêt collectif. Bertrand ARDILOUZE de la SCIC Landes Bois Energies a émis cette remarque « au lieu d'avoir une facture énergétique qui part à l'Emir du Quatar, elle reste sur le territoire ». La Scic est créatrice d'emplois, d'activité pour le territoire. Elle participe à la dynamique économique des territoires ruraux. Souvent une chaudière à bois vient remplacer une chaudière au fioul et c'est autant de pétrole en moins qui doit être importé.

Territoire en mouvement - Pour Laurent Nevoux de la SCIC bois bocage énergie « La SCIC a été créatrice de mouvement sur le territoire ». Le fait de travailler ensemble autour d'un même projet, de s'accorder sur le fonctionnement opérationnel de l'entreprise et de comprendre que l'intérêt collectif est intrinsèquement lié à l'intérêt de chacun, permet de dépasser les clivages idéologiques et syndicaux souvent prégnants dans le milieu professionnel agricole. Ce constat a été fait par plusieurs responsables de SCIC qui constataient des rivalités dans la phase d'émergence du projet, de manière étonnante ces rivalités ont disparu avec la création de la SCIC. Toutes les personnes interrogées qui évoquent un contexte syndical et politique



« compliqué » ne souhaitent pas que cet élément soit retranscrit de manière nominative dans le compte-rendu d'entretien. Les cadres de concertations collectives offertes par la SCIC permettent aux groupes d'envisager de nouveaux projets en lien ou sans lien avec l'activité de la SCIC mais qui mettent le territoire en mouvement.

Gestion durable - L'intérêt collectif se manifeste aussi sur le plan écologique. Par exemple, toutes les SCIC qui exploitent du bois de bocage ont mis en place une charte de bonne gestion du bocage et se refusent à acquérir du bois provenant de l'arrachage de haies ou d'une mauvaise gestion du bocage. Les SCIC bois énergie permettent de manière indirecte le maintien du bocage, et participent aussi au développement des écosystèmes bocagés qui, en plus d'abriter une biodiversité intéressante, évitent l'érosion des sols et limitent la pollution de l'eau.

c) <u>Construire un modèle de développement qui associe</u> <u>performance environnementale et économique</u>

Dans la phase préalable de l'étude, plusieurs points de réflexion ont été listés et devaient aider à construire un modèle économique durable de développement des SCIC bois énergies.

Ces points étaient les suivants :

- Identifier les logiques de contractualisation du prix de la plaquette et repérer les différents modes de détermination des prix
- Déterminer les échelons territoriaux pertinents pour développer des SCIC bois énergie
- Anticiper l'existence d'un marché de la plaquette de bois
- Valoriser la logique de circuits courts bois énergie (création de label)

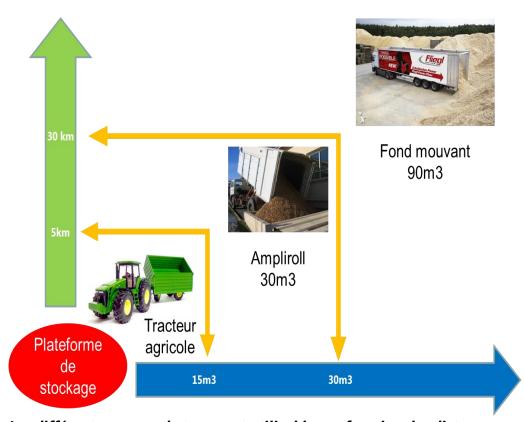
La formation du prix de la plaquette de bois ou de la chaleur qui en est issue de la combustion de cette plaquette a été évoquée de manière récurrente lors des entretiens. Les informations recueillies sont relativement hétérogènes à ce sujet. La qualité du produit vendu, l'impact de la livraison sur le prix, le volume des livraisons, les modes de renégociation des contrats, la durée des dits contrats, ainsi que les formules de réévaluation du prix sont autant d'éléments qui diffèrent entre les SCIC. Il pourrait être intéressant de partager sur les critères et leur objectivation qui permettent la formation du prix.





d) <u>La SCIC : une organisation en circuit court de la filière</u> bois énergie

L'échelon territorial pertinent pour développer une SCIC bois énergie dépend de plusieurs éléments. Si de manière générale il a été constaté que les livraisons se situent en moyenne dans les 30 kilomètres autour des plateformes de stockage, l'échelon territorial pertinent d'action des SCIC restent une question ouverte. En effet la plupart des SCIC disposent de plusieurs plateformes de stockage et sont structurées sur des territoires de tailles différentes.



Les différents moyens de transport utilisables en fonction des distances parcourues

Il semble que le volume de bois traité soit aussi un élément important pour positionner géographiquement un projet de SCIC. A l'évidence, en dessous d'une certaine quantité de bois traité, il n'est pas envisageable d'avoir une activité pérenne.

Le marché de la plaquette de bois a un lien direct avec le territoire concerné. Suivant les opérateurs présents sur le territoire, les marchés visés et les ressources mobilisables, la création d'une SCIC bois énergie est plus ou moins opportune.

Les SCIC bois énergie ont vocation à mobiliser du bois sur un territoire pour le redistribuer sur ce même territoire. La SCIC se positionne comme seul



intermédiaire entre le détenteur de la ressource et le consommateur de la ressource. Cependant, ce circuit court du bois énergie n'est pas reconnu.

De manière récurrente les responsables de SCIC ont fait état de leur volonté de faire reconnaitre les démarches territoriales et durables dans lesquelles ils s'inscrivent, pour que ces paramètres puissent les favoriser dans l'attribution des marchés publics.

Par ailleurs, le modèle économique doit être aussi pensé en aval de la production de plaquettes. L'idée de vendre un service de « l'arbre au radiateur » appliqué par certaines SCIC (Landes Bois Energie et ERE 43) se diffuse au sein des SCIC et plusieurs d'entre elles réfléchissent sérieusement à proposer ce service. Ce projet est avancé pour la SCIC BEB qui envisage d'acquérir et d'exploiter des chaufferies modulables.

d) Décupler le potentiel d'une filière bois énergie locale avec le multisociétariat

Le multisociétariat permet une organisation nouvelle des filières bois énergie locales : producteurs et clients de la ressource se retrouvant dans la même structure.

Le multisociétariat permet de développer la filière de manière économiquement viable, là où elle ne l'est pas pour les opérateurs classiques qui agissent isolément. Ainsi, l'approche globale de la filière sur un territoire donné permet de résoudre nombre de problématiques au premier rang desquels l'isolement géographique, et la réponse à la demande de petits volumes de plaquette.

Le multisociétariat permet aussi de mobiliser des ressources qui ne l'auraient pas été autrement. Le bois bocager en est le meilleur exemple. En effet le multisociétariat oblige à prendre soin des impératifs de chacun pour pérenniser la présence de tous dans la structure.

Aussi l'organisation des différents sociétaires demande un investissement humain important alors que ce sont souvent des bénévoles qui assurent l'animation des SCIC bois énergie. Au bout d'un certain temps, l'usure des bénévoles se fait sentir. La professionnalisation de l'activité de la Scic doit permettre de pérenniser leur activité.

II. <u>Eléments d'analyse transversale</u>

Trois différentes configurations de projets ont émergé:



- Les SCIC qui vendent exclusivement ou quasi exclusivement de la plaquette à la tonne, au mètre cube ou en équivalent mégawatt-heure.
 Dans ce cas la SCIC permet d'organiser la collecte du bois, son déchiquetage et sa distribution.
- Les SCIC qui offrent une solution de chauffage clé en main et qui vendent de la chaleur : « un service de l'arbre au radiateur » la SCIC met à disposition la chaudière l'entretien et assure les livraisons de bois. Le client paye la chaleur consommée.
- Les SCIC qui ont une de ces deux activités complétées d'une activité annexe de prestation de service qui génère un chiffre d'affaires important. Dans ce cas, la prestation de service peut être de différents types, il peut s'agir de l'entretien du bocage, de service d'ingénierie, de formations, d'études diverses.

Les principaux atouts des SCIC bois énergie

- Réactivité dans les livraisons grâce à un stockage de la plaquette à proximité des chaufferies, diversité des moyens de livraison, adaptation des produits livrés aux clients = avantage concurrentiel face aux gros opérateurs de la filière bois énergie qui ont des difficultés à répondre aux besoins des petites et moyennes chaufferies; cette difficulté s'accroit quand les chaufferies sont isolées.
- Variabilité et multiplicité du sociétariat = adéquation avec le territoire et ses acteurs.
- Structuration d'une filière bois énergie locale, gestion durable des écosystèmes locaux = une réelle valeur ajoutée pour le territoire.

Les principaux freins au développement des SCIC bois énergie

- La difficile valorisation des externalités positives des SCIC bois énergie pour le territoire qui conduit à la non prise en compte de cette valeur ajoutée pour le territoire dans l'octroi des marchés publics.
- Des problèmes importants de trésorerie dans les premières années de la SCIC liés à des besoins en stock importants (la quasi-totalité du bois doit être stockée avant le début de la saison de chauffe).

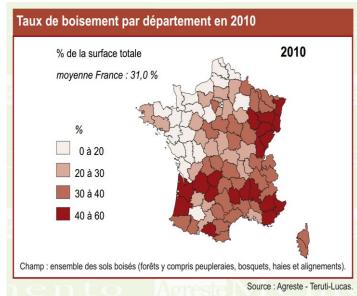


- Un accompagnement économique aléatoire et pas forcément adapté des porteurs de projets, des difficultés à établir un prévisionnel sérieux de l'activité pourtant utile dans la phase de lancement du projet.
- Difficulté financière pour embaucher durablement un salarié et usure fréquente des bénévoles en l'absence de salarié.





❖ L'observation d'un antagonisme entre le taux de boisement et le développement des SCIC bois énergie.





A l'exception de la SCIC AEBF (Ariège) et de la SCIC Landes Bois énergie il apparait que plus les gisements en bois sont faibles mieux les SCIC bois énergie semblent se développer.

Il semble au regard de ces deux cartes que le développement des Scic bois énergies offre de nouvelles possibilités pour exploiter des gisements inexploités jusqu'alors.





Réalisé avec le soutien du Ministère de l'Agriculture





